

de l'OMC. Le Programme d'intégration économique de l'APEC, annoncé en 2001 par l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI), consiste en un programme de 9 millions de dollars réparti sur cinq ans destiné à aider les économies de l'Asie du Sud-Est à accroître leur capacité à mettre en application les accords de l'OMC. Le Canada et le Japon ont mis sur pied le Groupe sur le renforcement des capacités de l'OMC à l'APEC, qui coordonne l'aide au renforcement des capacités de l'OMC au sein de l'APEC. Cette formation se fait par l'entremise de séminaires et de colloques, visant à faire en sorte que tous les membres de l'APEC aient l'expertise voulue pour participer pleinement aux négociations commerciales internationales.

Pour garantir que le processus décisionnel de l'APEC tienne compte des intérêts canadiens, plusieurs ministères fédéraux participent aux 32 groupes de travail et comités de l'APEC. Le Canada est actif dans divers domaines comme l'énergie, les pêches, la préservation des ressources marines, le développement des ressources humaines, la promotion de l'égalité entre les sexes, le commerce électronique, les finances et l'analyse économique. Ces comités et groupes de travail s'emploient à renforcer les capacités d'élaboration de politiques des économies membres de l'APEC.

L'APEC stimule le commerce au Canada

L'APEC aide à créer un environnement plus propice au commerce, ce qui bénéficie aux entreprises canadiennes, tant aux grandes sociétés qu'aux petites et moyennes entreprises (PME).

Les initiatives visant à améliorer le climat commercial incluent :

- diminution des coûts transactionnels des entreprises par la facilitation du commerce;
- promotion de mesures de politique intérieure;
- renforcement de la capacité des économies en développement à participer au commerce par l'entremise de programmes de coopération économique et technique.

La facilitation du commerce est une priorité pour le Canada. Nous avons récemment coordonné une étude de la Banque mondiale intitulée *The Economic Impact of Trade Facilitation Measures: A Development Perspective in the Asia-Pacific Region* (L'impact économique des mesures de facilitation du commerce dans une perspective de développement en Asie-Pacifique), qui souligne les avantages économiques qui résultent d'une plus grande facilitation du commerce. L'étude révèle que la facilitation des échanges, dans des domaines tels que les douanes, les normes et la mobilité des gens d'affaires, pourrait ajouter environ 420 milliards de dollars aux échanges commerciaux entre les économies de l'APEC. Cela créerait des occasions intéressantes dans la région pour les entreprises canadiennes.